

# **AFGHANISTAN : EXAMEN DES PERSPECTIVES DE PAIX**

DOCUMENT DE TRAVAIL  
PRÉPARÉ PAR  
SURENDRINI WIJEYARATNE,  
ANALYSTE DES QUESTIONS DE PAIX ET DE CONFLITS,  
CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

(LA FONDATION WALTER ET DUNCAN GORDON A FINANCÉ LE PRÉSENT DOCUMENT  
DE TRAVAIL PAR L'ENTREMISE DE SON PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE  
EN POLITIQUE INTERNATIONALE)

MARS 2008

## AFGHANISTAN : EXAMEN DES EFFORTS DE PAIX ACTUELS

### RESUME

Un processus de paix est-il possible en Afghanistan ? Les résultats de 58 entrevues effectuées en janvier et février 2008 en Afghanistan indiquent que des efforts de paix sont déjà en cours, même s'ils n'en sont qu'à leurs balbutiements. Actuellement, le gouvernement de l'Afghanistan et des organisations de la société civile afghane mettent en œuvre des initiatives de paix, mais elles sont déçues et ne reçoivent qu'un faible appui de la communauté internationale, ce qui limite leurs effets.

Les initiatives de paix empruntent de multiples voies. L'une d'elles vise principalement le rapprochement et la réconciliation politiques avec les talibans et d'autres groupes d'opposition au gouvernement. De telles tentatives de « rapprochement et de réconciliation politiques » ont pour but de persuader les combattants de renoncer à l'insurrection et d'accepter le gouvernement afghan. Une autre voie, largement issue de la société civile, se concentre sur la justice transitionnelle, par le truchement de mesures symboliques, de réformes institutionnelles, de la recherche de la vérité et de la documentation, ainsi que de la réconciliation entre les communautés. Malheureusement, le travail sur la justice transitionnelle n'a pas reçu beaucoup de soutien. Or, le document intitulé *Action Plan on Peace, Justice and Reconciliation*, élaboré par la Commission indépendante afghane sur les droits de la personne, énonce clairement ce qui pourrait être fait. Le gouvernement et le Parlement afghans semblent avoir accepté dans une certaine mesure les pourparlers avec le Pakistan, par l'entremise de la grande assemblée (Jirga) pour la paix, ainsi que la recommandation de « dialoguer » avec « l'opposition ». On constate également des efforts visant à dissoudre les milices reliées à des dirigeants gouvernementaux, ainsi qu'un appui aux initiatives communautaires de consolidation de la paix. Tout cela permet de croire à l'existence de certaines conditions préalables à un éventuel processus de paix.

Les questions suivantes demeurent toutefois. Pourquoi ces initiatives n'ont-elles pas encore débouché sur un processus de paix systématique ? Et que faut-il de plus pour favoriser une meilleure coordination des efforts de paix ? Les résultats de la présente recherche permettent de conclure qu'il manque encore certaines conditions essentielles, soit la cohésion et la capacité au sein du gouvernement et du Parlement afghans de mettre en branle un processus plus structuré. Des incertitudes planent également sur le degré d'engagement de la part de divers groupes d'opposition à considérer des options pour assurer la paix. La communauté internationale doit également s'engager de façon explicite à soutenir les efforts de paix auprès du gouvernement et de « l'opposition ». Une première étape consisterait à confier au nouvel envoyé des Nations unies un mandat clair pour le rétablissement de la paix et la réconciliation. Et évidemment, toutes les personnes concernées doivent prendre en compte les paramètres quant à la manière de susciter la participation de « l'opposition ».

Les personnes interviewées ont présenté des visions contradictoires de ce dont un processus de paix aurait l'air. La mesure dans laquelle il faudrait recourir à la force militaire pour exercer des pressions sur les extrémistes, et peut-être même sur des groupes plus modérés, demeure une question litigieuse. Les résultats révèlent également des cas où des talibans et d'anciens combattants qui sont retournés dans leur communauté ont été la cible d'attaques. Elles sont attribuables soit à la confusion militaire ou politique engendrée par un manque de communication ou de coordination en rapport avec le retour d'anciens combattants, ou bien à une désinformation délibérée de la part de personnes cherchant à se venger.

Chose fort intéressante, les résultats montrent clairement que les négociations entre le gouvernement et les groupes d'opposition ne sont pas nécessairement le seul ou même le principal aspect d'un processus de paix. Les personnes interviewées ont affirmé que la légitimité de tout processus de paix en Afghanistan passait par un examen rigoureux des mécanismes de la justice transitionnelle. Malgré la désapprobation des dispositions générales d'amnistie pour les parties en guerre, une approche judiciaire à l'égard des crimes de guerre passés a été repoussée, dans la crainte que les procès engagés ne suscitent des actes de vengeance. Les Afghans interviewés favorisaient plutôt la documentation, et par la suite la reconnaissance des crimes de guerre passés, des dédommagements et la réconciliation sociale.

L'étude a permis de constater l'existence de liens entre la corruption, la criminalité et les groupes armés illégaux. Les personnes interviewées ont insisté sur l'importance de relancer les efforts en vue de dissoudre les milices avant la tenue des élections en 2009.

Les personnes interviewées avaient des opinions divergentes quant à l'efficacité des pourparlers engagés avec le Pakistan par l'intermédiaire de la Jirga pour la paix. Au mieux, certains considéraient le dialogue avec le Pakistan comme un pas en avant. Au pire, ils auraient une importance symbolique sans effets concrets notables. Les résultats ont indiqué qu'une initiative militaire dans le sud de l'Afghanistan ou le nord-ouest du Pakistan avait peu de chances d'accroître la sécurité si les combattants réussissaient à se mettre à l'abri en passant d'un côté à l'autre de la frontière. La solution politique du conflit doit être applicable de part et d'autre de la frontière.

Le travail effectué par les organisations de la société civile pour instaurer une paix durable s'avère crucial. Les ONG afghanes appuient la consolidation de la paix dans la communauté par le biais d'organismes décisionnels traditionnels tels que les jirgas et les shuras. Bien que ces derniers soient perçus d'une manière plus positive que les tribunaux gouvernementaux, les shuras et les jirgas favorisent, de l'avis de certaines personnes interviewées, les détenteurs du pouvoir au détriment des intervenants marginalisés, notamment les femmes.

En l'absence d'un processus de paix systématique, les Afghans ont travaillé, et travaillent toujours, à un certain nombre d'initiatives de paix. Toutefois, des stratégies claires pour en arriver à la paix et à la réconciliation, notamment la justice transitionnelle, n'apparaîtront pas d'elles-mêmes. Les perspectives de paix semblent s'éloigner avec la poursuite sans relâche des actes de violence, et aucun effort concerté n'est déployé pour faire participer toutes les parties à un dialogue pour la paix.

## Sommaire des recommandations

Le Canada devrait promouvoir la paix en Afghanistan en prenant les mesures suivantes :

- ❑ Rééquilibrer ses stratégies diplomatiques, militaires et de développement en vue d'insister davantage sur l'énoncé des conditions nécessaires à un éventuel processus de paix.
- ❑ Encourager la communauté internationale et le gouvernement afghan à renforcer les conditions propices à un processus de paix ultérieur, et à coordonner les efforts de paix en cours.
- ❑ Appuyer la participation des femmes aux efforts de paix en cours et à n'importe quel processus de paix ultérieur.
- ❑ Préconiser pour le nouvel envoyé de l'ONU un rôle en rapport avec « le rétablissement de la paix et la réconciliation nationale ».
- ❑ Investir, financièrement et techniquement parlant, dans les efforts de paix du gouvernement de l'Afghanistan, notamment dans les initiatives nationales vers une vision commune des réformes politiques et de la réconciliation nationale.
- ❑ Soutenir un engagement renouvelé à l'égard du Plan d'action sur la paix, la justice et la réconciliation et promouvoir l'inclusion appropriée de la justice transitionnelle, des droits de la femme et des droits de la personne dans les efforts de paix.
- ❑ Décourager les accords généraux d'amnistie.
- ❑ Appuyer les efforts de réforme du secteur de la sécurité, notamment le démantèlement des groupes armés illégaux.
- ❑ S'assurer que les stratégies diplomatiques au Pakistan et en Afghanistan sont complémentaires et favorisent un climat de confiance et la collaboration politique entre les deux pays.
- ❑ Financer des canaux innovateurs et indépendants (à l'extérieur des EPR) pour le travail de consolidation de la paix, notamment la défense accrue des droits de la personne et des droits de la femme, l'accès à la justice et à la réforme judiciaire, l'éducation pour la paix, les droits ethniques et linguistiques, les droits relatifs à la terre et à l'eau, et la réintégration des réfugiés et des communautés déplacées.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats qu'expose le présent document de travail sont fondés sur des entrevues menées en Afghanistan en janvier et février 2008. Des diplomates internationaux, des ONG internationales, des ONG afghanes, des dirigeants du gouvernement afghan et d'autres chefs afghans ont été interviewés. Les entrevues ont porté principalement sur trois thèmes : points de vue sur la paix et les causes du conflit, priorités pour le développement et la consolidation de la paix, et perspectives d'un processus de paix. Les résultats de la recherche sont qualitatifs, relevant les perspectives d'Afghans et d'intervenants internationaux qui travaillent sur des questions de paix.

Le présent document est centré sur le rapprochement et la réconciliation politiques, la justice transitionnelle et la réconciliation sociale, le démantèlement de groupes armés illégaux, la participation du Pakistan et de la Jirga pour la paix, et la consolidation communautaire de la paix. Chaque domaine comporte un bref examen des efforts en cours, présente les perspectives afghanes et internationales, relève les principaux enjeux et formule des recommandations.

Le présent document de discussion vise à stimuler le débat avec le gouvernement canadien, la communauté internationale et les membres du CCCI sur les options qui s'offrent au Canada pour accroître l'appui aux efforts de paix en Afghanistan.

## **CONTEXTE**

Le CCCI a demandé au Canada de réorienter sa mission en Afghanistan de façon à optimiser le développement, les initiatives diplomatiques et à garantir la sécurité des civils afghans. Le présent document aborde surtout les rôles diplomatiques supplémentaires du Canada dans l'appui aux efforts de paix. La recherche sur le terrain destinée à ce document a été réalisée grâce au soutien de la Fondation Walter et Duncan Gordon.

## **AFGHANISTAN : EXAMEN DES PERSPECTIVES DE PAIX**

### **1. INTRODUCTION**

Les efforts de paix en Afghanistan ne datent pas d'hier. Les Nations unies ont travaillé en ce sens dans les années 1980 et 1990 et pendant le régime des talibans. Quand les talibans étaient au pouvoir, l'envoyé de l'ONU avait notamment pour mandat de négocier un accord politique entre l'Alliance du Nord, les talibans et le roi en exil.

Ultérieurement, des envoyés ont tenté d'autres efforts de paix, y compris un accord avec le groupe 6+2 (regroupant les six pays voisins, les États-Unis et la Russie) visant à refuser tout soutien, militaire ou financier, aux talibans, à l'Alliance du Nord et aux autres parties au conflit. Une entente est intervenue sur papier, mais n'a pas été mise en œuvre.

Depuis lors, aucun processus de paix officiel n'a été établi pour rapprocher les diverses parties au conflit afghan. Après l'expulsion du régime taliban par les États-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre, la Conférence de Bonn regroupant des donateurs et des Afghans a dressé une feuille de route pour un gouvernement post-taliban. Le processus de Bonn avait ses limites du fait qu'il omettait de traiter bon nombre des causes de la guerre et de rassembler tous les intervenants. Les talibans et d'autres groupes d'opposition ont été exclus du processus d'édification de l'État, tandis que participaient d'autres parties au conflit, dont l'Alliance du Nord.

Depuis 2002, des efforts sont déployés au chapitre du rapprochement et de la réconciliation politiques, de la justice transitionnelle, du démantèlement des groupes armés, des pourparlers avec le Pakistan et de la consolidation communautaire de la paix, mais ces efforts sont fragmentés. Aucun processus de paix clair ne rassemble tous les éléments du conflit. À court terme, un appui accru à certaines initiatives de paix en cours peut contribuer à réunir les conditions préalables à un processus de paix plus officiel. À plus long terme, le processus de paix exige que Canada et de la communauté internationale s'engagent à travailler avec le gouvernement et le parlement de l'Afghanistan, la société civile, les groupes de femmes ainsi que les groupes d'opposition et les groupes anti-gouvernementaux. Tous doivent participer à l'élaboration d'une vision commune pour l'Afghanistan. Cette vision ne peut être définie seulement par les Afghans. La communauté internationale peut aider en faisant appel à un large éventail de points de vue afghans, en sollicitant la participation d'intervenants régionaux et en offrant un soutien financier et technique.

## **2. EFFORTS DE PAIX EN COURS**

### **2.1 Réconciliation politique**

#### **2.1.1 Examen des efforts en cours**

Selon le président Hamid Karzaï, le gouvernement fait bon accueil à tous les Afghans, y compris ceux qui sont associés aux talibans, s'ils renoncent à la violence, respectent la constitution et acceptent le gouvernement élu. Les conditions préalables aux pourparlers avec des groupes d'opposition, établies par le président Karzaï et la communauté internationale, comprennent les suivantes :

- Refuser de négocier avec les talibans à titre de mouvement global;
- Reconnaître la constitution et la légitimité de l'administration actuelle;
- Renoncer à la violence et désarmer;
- Maintenir la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) (en réponse à la demande de retrait de toutes les forces internationales formulée par les talibans).

À l'heure actuelle, les « pourparlers de paix » impliquent « réconciliation politique » ou « rapprochement politique ». Le rapprochement politique comprend le dialogue avec des personnes affiliées aux talibans ou à d'autres forces d'opposition. Ces pourparlers, appuyés par la communauté internationale, ont les objectifs suivants :

- Étudier les revendications telles que la distribution inéquitable des terres et l'accès limité aux services gouvernementaux;
- Inciter les combattants au désarmement et à la réinstallation.

De l'aide financière est parfois octroyée pour la réinstallation. Les talibans et les membres d'autres groupes d'opposition ayant participé, à ce jour, à des pourparlers de paix comprennent des commandants de rang inférieur à intermédiaire (aucun chef taliban de rang supérieur) et d'autres simples opposants au gouvernement actuel.

Le gouvernement a mis sur pied la Commission de consolidation de la paix (CCP), aussi appelée « Commission nationale de réconciliation », pour attirer aux pourparlers de paix, souvent par des incitatifs pécuniaires, les talibans « sympathiques » et d'autres groupes d'« opposition » comme le groupe Hezb-i-Islami de Gulbuddin (HiG). Mise sur pied en 2005, la CCP demeure active dans 11 provinces. Selon un représentant, 18 000 anciens de groupes tribaux et religieux ont participé à la CCP, qui a encouragé plus de 5 000 personnes à cesser de combattre et à réintégrer la vie civile. Le programme compte surtout sur les anciens, les personnalités religieuses, les spécialistes et les médias populaires pour joindre les éléments d'« opposition ».

## 2.1.2 Résultats

### 2.1.2.1 Points de vue sur l'identité des talibans

Les personnes interviewées, pour la plupart, ne considéraient pas les talibans comme un groupe homogène. Quatre catégories ou regroupements distincts de talibans ont été signalés.

- ❑ Talibans locaux ou afghans : Afghans établis en Afghanistan.
- ❑ Talibans afghans du Pakistan : Afghans formés ou travaillant au Pakistan ou ayant des liens importants avec ce pays.
- ❑ Talibans du Pakistan : talibans (non afghans) se trouvant au Pakistan ou combattants pakistanais en Afghanistan.
- ❑ Talibans étrangers : talibans d'autres pays, ayant parfois des liens avec Al-Qaïda (par exemple des combattants de Tchétchénie et d'Arabie saoudite).

Les tentatives de rapprochement ou de réconciliation politiques destinées à « parler aux talibans » visent surtout les talibans afghans ou les talibans afghans du Pakistan. Certaines personnes interviewées ont fait remarquer que les talibans afghans ou les talibans afghans du Pakistan, de plus en plus, étaient désenchantés à la fois des talibans du Pakistan et des talibans étrangers et s'en distancient. D'après les personnes interviewées, ce pourrait être l'occasion d'éloigner les talibans afghans et les talibans afghans du Pakistan des talibans du Pakistan et des talibans étrangers plus extrémistes.

Très peu de personnes interviewées considéraient les talibans comme un groupe homogène avec lequel il ne faudrait en aucun cas discuter. Selon d'autres, des éléments du Pakistan et de l'étranger dirigent les talibans, de sorte que des négociations avec les talibans locaux ou afghans ne produiraient aucun résultat, le pouvoir réel se trouvant hors de l'Afghanistan, au Pakistan.

### 2.1.2.2 Points de vue sur le rapprochement et la réconciliation politiques

*« Le partenariat entre le gouvernement et la communauté internationale n'a pas produit des résultats également fructueux dans toutes les régions du pays. Le rapprochement politique peut aider à reprendre contact avec ces gens et, dans certains cas, à régler des conflits. Les groupes talibans ou les Pachtouns du sud ne sont pas les seuls à s'être sentis privés de leurs droits par le gouvernement. »*

(Représentant international) [Trad.]

Le rapprochement politique touche tous les conflits, insurrectionnels ou non, tels les litiges relatifs à la terre, à l'eau et au pâturage, de même que les tensions tribales et ethniques. On a fait remarquer que les tensions entre anciens adversaires, talibans et combattants de l'Alliance du Nord, demeuraient fortes.

*« Si les talibans et Hekmatyar arrivent à former le gouvernement, même si nous réussissons à sauvegarder des valeurs tels les droits de la personne et la démocratie, nous perdrons la stabilité, car l'Alliance du Nord prendra les armes. »*

(Membre de la société civile afghane) [Trad.]

Une forme de rapprochement politique invitant les éléments d'opposition au gouvernement sans visée idéologique au sein des talibans ou du groupe Hezb-i-Islami reçoit un degré élevé d'acceptation.

Une personne interviewée a remis en question la stratégie consistant à ne s'adresser qu'aux commandants de rang inférieur à intermédiaire. Aucune paix durable n'en résulterait, a-t-on allégué, puisque les chefs d'opposition de rang supérieur ne seraient jamais influencés.

Le manque de coordination entre les efforts politiques et militaires a été relevé comme un enjeu majeur pour le rapprochement et la réconciliation politiques. L'absence de mandat clair pour les initiatives politiques et militaires a été soulevée de manière générale, avec des exemples précis touchant la Commission de consolidation de la paix.

### **2.1.2.3 Points de vue sur la Commission de consolidation de la paix**

Les personnes interviewées ont critiqué sévèrement la Commission de consolidation de la paix (CCP). Beaucoup doutaient que les 5 000 personnes « réconciliées » fussent réellement des combattants talibans ou même des sympathisants. Selon un représentant international :

*« Nous avancerions que la plupart d'entre elles (les 5 000 personnes réconciliées) n'étaient pas des combattants, et il faudrait examiner soigneusement un motif financier. »*

(Représentant international) [Trad.]

La Commission a été critiquée à cause des incitatifs pécuniaires offerts dans le but d'inciter un encouragement la « réconciliation » en grand nombre sans assurer un suivi suffisant quant à la réintégration.

Les anciens talibans qui retournent réellement chez eux se retrouvent dans des régions sous le contrôle du gouvernement, donc de leurs adversaires. Des allégations ont fait état de harcèlement et d'attaques de la part de commandants locaux et de gouverneurs provinciaux contre certains talibans de retour dans leurs villages.

D'autres personnes interviewées ont dit que d'anciens commandants talibans, désarmés dans le cadre du programme de la CCP, ne pouvaient toujours pas rentrer chez eux de crainte d'être tués ou enlevés par des éléments criminels.

Selon d'autres allégations, certains de ceux qui ont déposé les armes, dans le cadre du programme de la CCP, ont été attaqués ou faits prisonniers par les forces internationales. Dans le meilleur des cas, les forces internationales prennent des mesures à la suite de mauvaises

communications touchant les activités des anciens combattants rentrés chez eux, et, dans le pire des cas, la désinformation est faite délibérément, dans un but de vengeance. Ces anciens combattants croient que le gouvernement, par l'entremise de la CCP, les a trompés intentionnellement.

*« Le cas s'est produit souvent au retour des talibans; la commission de la paix leur a donné des certificats indiquant qu'elle les accueillait et demandant de ne pas les inquiéter. Mais en fait, des rapports présentés par plusieurs dirigeants gouvernementaux aux forces internationales ont porté celles-ci à attaquer certains d'entre eux. »*

(Personne interviewée anonyme) [Trad.]

Des personnes interviewées ont fait remarquer que, pour que la CCP fonctionne, les combattants talibans de rang inférieur à intermédiaire devaient pouvoir retourner chez eux et vivre à l'abri de tout harcèlement ou de toute menace de violence.

#### **2.1.2.4 Points de vue sur la discussion avec les talibans**

De multiples sources ont mentionné que des tentatives faisant appel à la participation des talibans avaient eu lieu avant la tenue de la Conférence de Bonn. Cependant, la communauté internationale et les Afghans étaient massivement opposés à inviter les talibans à négocier.

Il a été affirmé à maintes reprises que les personnes associées aux talibans ne s'opposaient pas toutes au gouvernement ou à l'Occident sur le plan idéologique. En effet, pour la majorité des talibans, l'insurrection offrait des emplois et les combattants se souciaient de leur avenir et de celui de leur famille.

Nombre d'exemples de sources dignes de foi ont indiqué que des combattants de Kandahar et d'autres régions du sud sous contrôle taliban demandaient à des représentants internationaux ou afghans, militaires ou civils, de les aider à déposer les armes et à rentrer chez eux.

*« Nous devons nous assurer que ceux qui veulent déposer les armes sont prêts à jouer un rôle constructif dans la société. Par exemple, sont-ils disposés à se joindre à l'ensemble de la société et à exercer leur influence en faveur de la lutte antidrogue au lieu du trafic de stupéfiants, ou à encourager le désarmement et la réintégration ? Nous devons reconnaître qu'il y aura des chefs. Ces personnes veulent diriger, peu importe de quel côté, de sorte que nous devons expliquer ce que signifie diriger conformément aux règles et aux lois de l'Afghanistan maintenant. »*

(Représentant international) [Trad.]

Des personnes interviewées ont relaté des cas de réconciliation réussie. Par exemple, l'an dernier, un commandant du district de Musa Quala, dans la province de Helmand, a accepté d'abandonner l'insurrection et a été nommé haut fonctionnaire cette année. En 2003-2004, d'anciens adhérents au groupe Hezb-i-Islami ont également quitté l'opposition et font maintenant partie du gouvernement.

Parmi ceux qui préconisaient des pourparlers avec les talibans, aucun ne croyait possible à court terme de négocier avec Mullah Omar ou d'autres chefs talibans de rang supérieur. Des diplomates internationaux, en particulier, ont mentionné que ceux qui figuraient sur les listes de terroristes internationaux ne pouvaient participer aux négociations. Les personnes interviewées se sont dites en faveur d'échanges avec des talibans « sans parti pris » ou « sympathiques » qui n'ont pas de visée idéologique et qui cherchent peut-être même à se sortir du conflit.

D'autres ont émis l'avertissement que ceux qui bombardaient des écoles n'étaient pas des talibans modérés, mais des partisans de la ligne dure susceptibles d'établir des liens avec des éléments conservateurs au sein du Parlement et du gouvernement. Certains craignent que des pourparlers avec les talibans n'exposent à un autre régime taliban, ainsi qu'à la perte de droits de la personne et, plus particulièrement, des droits de la femme.

Pour les membres de la communauté internationale et les Afghans, l'étendue de la participation souhaitable des talibans aux pourparlers s'est avérée la question la plus délicate et la plus polarisée. Cependant, la plupart d'entre eux, prônaient une certaine forme d'entretiens ou de dialogue avec les talibans. Fait intéressant, ceux qui s'opposaient aux pourparlers considéraient les talibans comme un groupe homogène et n'établissaient aucune distinction entre les catégories ou les types de talibans.

#### **2.1.2.5 Points de vue sur le gouvernement de l'Afghanistan**

Un nombre significatif d'Afghans interviewés se sont dits préoccupés par l'état du gouvernement et ont souligné la nécessité de renforcer celui-ci avant d'amorcer des pourparlers importants avec les talibans et d'autres groupes d'opposition.

*« Le gouvernement doit se transformer pour devenir plus fort et plus cohérent. Il ne peut aborder l'adversaire dans une position de faiblesse. »*

(Personne interviewée anonyme) [Trad.]

La composition actuelle du gouvernement et du Parlement, incluant d'anciens seigneurs de guerre et factions belligérantes, a été rapportée comme une cause de luttes entre factions et de dysfonctionnement au sein du gouvernement et du Parlement. Bien qu'ayant cessé de combattre sur le champ de bataille, a-t-on déclaré, ces intervenants n'en demeurent pas moins des adversaires politiques.

*« Bonn a fait venir des seigneurs de guerre dont l'envergure, à la fin du régime taliban, était fort restreinte. Or au lendemain de la conférence, ces intervenants ont été glorifiés, transformés en héros, et se sont vu attribuer le mérite d'avoir sauvé l'Afghanistan contre les Russes. Rien n'a été fait pour les punir des atrocités passées ou des crimes actuellement commis. La lutte contre les talibans a fait fermer les yeux sur d'autres intervenants, et, par conséquent, des comportements criminalisés ont été légitimés et sont maintenant bien établis. »*

(Consultant international) [Trad.]

Au sujet de l'inclusion d'anciens éléments controversés de l'Alliance du Nord dans le gouvernement, beaucoup ont dit que ce n'était pas seulement le fait que d'anciens chefs de l'Alliance du Nord fassent partie du gouvernement qui posait problème, mais aussi leur position par rapport à certains ministères, en particulier la police et l'armée.

D'après les observations recueillies, en acceptant un comportement criminel ou corrompu de la part de hauts dirigeants gouvernementaux et de politiciens, le gouvernement légitimait une élite criminalisée. Toutes les personnes interviewées ont confirmé l'existence d'une corruption généralisée. Tous s'entendent sur ses conséquences préjudiciables pour le gouvernement.

*« Il est plus juste de dire que les gens n'appuient pas le gouvernement que d'affirmer qu'ils appuient nécessairement les groupes d'opposition. »*

(Organisation de la société civile afghane) [Trad.]

Les mauvais traitements infligés à la population locale par des dirigeants gouvernementaux locaux et l'ascension de milices ayant des liens avec le gouvernement ont fait converger impunité et corruption. La réforme du processus de nomination des gouverneurs des provinces et des districts ainsi que des chefs de police était jugée essentielle à l'élimination de la corruption.

#### **2.1.2.6 Points de vue sur une meilleure coordination du processus de paix**

Une critique commune, partagée également par les Afghans et les représentants de la communauté internationale, se rapportait au manque de coordination entre les organisations internationales participant aux efforts politiques, militaires et aux activités de développement. À propos des initiatives de paix, certains ont mentionné le danger d'avoir « trop de mains à la pâte », risquant ainsi d'entraîner la confusion et même, de travailler à contre-courant.

Peu de renseignements sur les initiatives de paix en cours sont échangés avec les Afghans. Selon des personnes représentant une organisation de femmes, le manque d'information sur les efforts de paix gouvernementaux signifie que les femmes sont coupées des initiatives de paix en cours et probablement de tout processus de paix à venir.

Lorsque les femmes prennent part aux efforts de paix, l'expérience se révèle positive.

*« D'après notre expérience avec des femmes participant à des processus de paix, quand leur détermination et leur ingéniosité sont mobilisées, elles font effectivement progresser le processus plus vite et plus loin. »*

(Représentant international) [Trad.]

Le manque de communication est encore plus prononcé quand la communauté internationale dirige les efforts de paix. Le manque de communication entourant des efforts de paix même fondamentaux a eu pour effet d'éveiller la méfiance. On a laissé entendre que, dans une culture aussi marquée par la guerre, l'absence de participation d'Afghans ordinaires aux efforts de paix en amenait beaucoup à dire que des motifs secrets sous-tendaient les pourparlers de paix. On craint que, sous l'apparence de la paix, des programmes politiques et géostratégiques ne soient mis de l'avant.

Des représentants internationaux et afghans ont soutenu que le gouvernement afghan et la communauté internationale devaient manifestement se doter d'un centre de liaison chargé de coordonner les efforts de paix. La participation d'un grand nombre de pays et d'au moins deux organisations gouvernementales, au travail de rapprochement politique (la Commission de consolidation de la paix et la Jirga pour la paix – voir ci-après), exige que soit clairement établi le siège de la responsabilité des efforts de paix au sein du gouvernement.

La plupart des personnes interviewées soutiendraient l'ONU à titre de facilitateur principal d'un effort de paix organisé et coordonné, mais d'autres, notamment certains hauts dirigeants afghans et certains membres de la société civile afghane, se méfient des efforts de l'ONU.

Certains Afghans ont indiqué que des personnalités nationales respectées, ne faisant pas nécessairement partie du gouvernement, devaient participer au processus de paix. Une formule possible inclurait une assemblée des anciens, des ministres clés et le gouvernement pour coordonner les efforts de paix. Dans ce scénario, la communauté internationale pourrait jouer un rôle de convocateur.

Quoique les États-Unis ne soient pas considérés comme un intervenant impartial, ce pays est jugé le plus apte à influencer le gouvernement du Pakistan. Malheureusement, il est aussi perçu comme étant favorable aux commandants de l'Alliance du Nord et aux moudjahidines. On croit certains de ces commandants corrompus, membres de réseaux criminels, soutenus par des milices et responsables de crimes de guerre.

## **2.1.2 Enjeux**

### **Premier enjeu – Faire participer tous les intervenants**

L'omission des talibans et d'autres groupes d'opposition dans l'Accord de Bonn et le processus ultérieur d'édification de l'État tout en incluant d'anciens commandants de l'Alliance du Nord et d'autres anciens groupes armés constituent un facteur clé du conflit postérieur à 2002. Le problème ne réside pas simplement dans l'exclusion des talibans. (Certains font valoir, à juste titre, que les talibans ont été responsables d'atrocités et de violations massives des droits de la personne à l'endroit de femmes, d'hommes et d'enfants et ont été exclus avec raison du processus de Bonn.) Le problème, c'est que des personnes affiliées à l'Alliance du Nord et à d'autres groupes responsables d'atrocités et de violations non seulement ont été accueillies à la Conférence de Bonn, mais aussi ont été récompensées par l'appui de la communauté internationale et sont maintenant des personnalités nationales légitimes.

Le processus de paix ne consiste pas seulement à négocier avec les talibans. Une paix durable requiert la participation de toutes les parties au conflit. Doivent être invités aux négociations le gouvernement, le Parlement, les personnes alignées sur l'Alliance du Nord, d'autres groupes de moudjahidines, le groupe Hezb-i-Islami, d'autres groupes d'opposition au gouvernement et d'anciens alliés communistes. Il faut relever l'enjeu très important d'intégrer ces groupes au gouvernement sans mettre en péril les droits de la personne, en particulier ceux des femmes.

Le gouvernement et la communauté internationale se trouvent maintenant dans la position difficile de devoir critiquer certains intervenants de l'Alliance du Nord tout en se rapprochant de certains talibans. Il en est résulté la perception, chez certains partisans de l'Alliance du Nord, que la communauté internationale ne traitait pas toutes les parties également. L'erreur commise à Bonn d'inclure l'Alliance du Nord et d'exclure les talibans ne devrait pas se répéter maintenant à l'inverse. Des Afghans et des membres de la communauté internationale ont averti qu'un éloignement de l'Alliance du Nord risquait d'accroître le conflit armé dans le Nord.

Si on ramène le rapprochement et la réconciliation politiques au simple fait de convaincre des commandants locaux occupant des postes gouvernementaux, il y a un risque d'alimenter la corruption, d'affaiblir le gouvernement et d'éloigner les Afghans ordinaires. En ciblant les commandants en vue des pourparlers de paix le processus exclut les femmes, qui n'ont pas pris part au conflit armé mais qui ont grandement souffert de la guerre. Il ne faudrait pas marginaliser davantage les femmes dans les tentatives de rapprochement et de réconciliation politiques. Quoique leur participation au processus de paix ait été préconisée en principe, peu d'indices donnent à croire que les points de vue des femmes sont pris en considération dans les tentatives de rapprochement actuelles.

Pour qu'aboutissent les tentatives de rapprochement en cours et pour tout processus de paix à venir, il importe de trouver le juste équilibre entre la diplomatie discrète et ouverte. La diplomatie discrète, en coulisse, peut contribuer à accorder aux parties au conflit une marge de manœuvre qui facilite l'étude de questions difficiles sans pression politique ni publique indue. Toutefois, des communications publiques à l'égard des initiatives de paix peuvent aussi s'avérer nécessaires pour dissiper la méfiance que suscitent les efforts actuels et rallier massivement les Afghans à la paix et à la réconciliation.

## **Deuxième enjeu – Dissiper la confusion militaire et politique**

Les tentatives de rapprochement et de réconciliation politiques reposent sur une stratégie qui isole les extrémistes en faisant participer les modérés. Cette stratégie semble présumer le recours à la voie politique en ce qui concerne les modérés et à la voie militaire dans le cas des extrémistes. Toutes les conséquences de mesures isolant les extrémistes et éloignant de ceux-ci les modérés doivent être examinées. Quelle est la probabilité que des opérations militaires éliminent tous les extrémistes ? Une stratégie combinant les voies militaire et politique expose-t-elle les modérés à un plus grand risque ? Cette stratégie ne fait-elle que reporter le traitement des questions difficiles et inévitables que constituent les exigences des extrémistes ?

Le manque de coordination entre la présence militaire internationale (chaque pays contributeur de troupes de l'OTAN), les forces de sécurité afghanes, les intervenants politiques internationaux (ambassades et ONU) et le gouvernement afghan, remet en question la mesure dans laquelle l'action militaire suit les pistes politiques. Les allégations de désinformation, motivée par des rancunes personnelles, qui mèneraient à des opérations militaires ciblant ceux qui participent aux efforts de tentatives de réconciliation, sont troublantes. Si d'anciens combattants croient que le gouvernement, par l'intermédiaire des activités de la CCP, entre autres, les a trompés délibérément, l'effort de paix perd sa légitimité, et la méfiance envers le gouvernement augmente.

Si le gouvernement et la communauté internationale parviennent à une meilleure coordination du processus de paix, celui-ci sera probablement soutenu par une puissante action militaire parallèle. Lorsqu'un processus de paix comporte un élément à la fois politique et militaire, il est d'autant plus crucial d'assurer que le processus politique n'est pas mis en péril par des actions militaires.

### **Troisième enjeu – Définir le rôle de la communauté internationale**

Certains Afghans se méfient des efforts déployés par la communauté internationale pour encourager les négociations avec les talibans. Ils craignent que l'intérêt de la communauté internationale pour un processus de paix ne soit motivé que par le désir de se retirer de l'Afghanistan. Ils redoutent également qu'une présence accrue des talibans au sein du gouvernement afghan conduise à un affaiblissement de la gouvernance démocratique, ce qui pousserait la communauté internationale à mettre fin au financement de la reconstruction.

Différents points de vue sont exprimés sur le rôle que la communauté internationale pourrait jouer dans un processus de paix officiel. L'ONU, le plus souvent considérée comme la mieux placée pour ce genre de travail, devra dissiper la méfiance de certains Afghans qui pensent que les représentants de l'ONU espionnent pour le compte de forces de la coalition. Un projet de mandat de l'ONU pour l'Afghanistan reliant l'ONU à la mission militaire de l'OTAN risquerait de seulement exacerber cette méfiance. Toute intégration de missions politiques, militaires et humanitaires risque de nuire à l'aspect humanitaire si des travailleurs humanitaires sont soupçonnés d'espionnage. S'il faut encore intégrer des entités politiques et, l'établissement en Afghanistan d'un Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU indépendant qui aiderait à protéger les travailleurs humanitaires de tout lien avec les mesures politiques et militaires.

Les interventions de la communauté internationale ont malheureusement polarisé les Afghans. Les organisations afghanes appuyées et financées par les États-Unis tendent à appuyer les priorités et les stratégies américaines. Cela est vrai pour l'Union européenne, l'ONU et d'autres donateurs. La communauté internationale doit reconnaître qu'elle n'est pas, ni n'est perçue comme étant, impartiale ou neutre.

### **Quatrième enjeu – Soutenir les efforts gouvernementaux**

La Commission de consolidation de la paix (CCP) éprouve un problème de mise en œuvre et de responsabilité. Les tentatives de rapprochement et de réconciliation politiques de la CCP visent les anciens combattants et favorisent donc des résultats privilégiés et une perspective à prédominance masculine. On ne sait pas très bien si les mesures de dédommagement et de réinstallation s'appliquent aux membres de la famille de sexe féminin. Le degré élevé de scepticisme et de déception à l'endroit de la CCP donne à penser qu'une réforme de la Commission s'impose.

Bien que la nécessité d'examiner les questions de corruption et de réforme au sein du gouvernement ne fasse aucun doute, certains craignent que les demandes de réforme ne nuisent au gouvernement Karzaï. Celui-ci est remis en question par le nouveau Front uni de l'Afghanistan (à ne pas confondre avec l'ancien Front national uni / Alliance du Nord). Le Front

uni regroupe d'anciens chefs de l'Alliance du Nord (le premier vice-président afghan Ahmed Zia Massoud, le ministre de l'Énergie et de l'Eau Mohammad Ismail Khan, le général Abdul Rashid Dostum, sous-chef d'état-major du haut commandement des forces armées de l'Afghanistan, et le maréchal Mohammad Qasim Fahim).

Le Front demande un régime parlementaire et le suffrage direct pour l'élection des gouverneurs provinciaux. Le président Karzaï a indiqué son opposition à un régime parlementaire ou fédéral. Il a été suggéré que la communauté internationale aide les Afghans à élaborer des options de réformes politiques et gouvernementales.

#### **2.1.4 Recommandations**

Le Canada devrait

- ❑ rééquilibrer ses stratégies diplomatiques, militaires et de développement dans le but de favoriser la création des conditions propices à un éventuel processus de paix.
- ❑ encourager la communauté internationale et le gouvernement afghan à renforcer les conditions pour un processus de paix ultérieur et à coordonner les efforts de paix en cours.
- ❑ appuyer la participation des femmes aux efforts de paix en cours et à n'importe quel processus de paix ultérieur.
- ❑ préconiser pour le nouvel envoyé de l'ONU un rôle axé sur « le rétablissement de la paix et la réconciliation nationale ».
- ❑ investir ressources techniques et financières dans les efforts de paix du gouvernement de l'Afghanistan, notamment dans les initiatives nationales vers une vision commune des réformes politiques et de la réconciliation nationale.
- ❑ préconiser un Bureau indépendant des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires.
- ❑ réclamer la fin de la corruption au sein du gouvernement afghan en
  - s'assurant que le Conseil des nominations de haut niveau mentionné dans le Pacte de l'Afghanistan est pleinement fonctionnel (le Conseil a pour mandat de présélectionner toutes les nominations de haut niveau au sein du gouvernement et dans l'appareil judiciaire, comme les gouverneurs provinciaux, les chefs de police, les administrateurs de district et les chefs provinciaux de sécurité).

## **2.2 Justice transitionnelle et réconciliation sociale**

### **2.2.1 Examen des efforts actuels**

La Commission indépendante afghane sur les droits de la personne (CIADP) a été mandatée pour proposer une stratégie nationale en matière de justice transitionnelle et pour se pencher sur les violations passées. La CIADP a tenu des consultations auprès de plus de 6000 Afghans et présenté ses recommandations au Président Karzaï en janvier 2005 dans un rapport intitulé *A Call for Justice*. Le document *Action Plan on Peace, Reconciliation and Justice*, élaboré plus tard devait être lancé en collaboration avec la CIADP et la mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA).

*Le plan d'action* présente quatre volets de justice transitionnelle : 1) mesures symboliques, 2) réformes institutionnelles, 3) recherche de la vérité et documentation, 4) réconciliation.

Il précise que

*« les quatre volets ne sont pas des solutions de remplacement mais qu'ils constituent des éléments synergiques. L'importance de la « réconciliation » (action principale n° 4) est surtout reconnue parce que l'obtention de la paix durable requiert une réintégration sociale et une réconciliation dans le pays. Des mesures doivent être prises pour rendre possibles le retour et la réintégration de tous les groupes hostiles dans la société et pour en arriver à réduire les tensions, le bellicisme et l'effusion de sang dans le pays. Une perspective de paix et de justice ne signifie pas qu'il faille excuser le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et d'autres violations graves des droits de la personne. Au contraire, une démarche rigoureuse contre ces crimes est en soi un principe moral universellement accepté. »*

La réconciliation, ainsi qu'elle est décrite dans le plan d'action (amenant les éléments d'opposition au gouvernement à accepter le gouvernement), inclut, au-delà de la réconciliation politique, la réconciliation sociale entre les différents groupes ethniques, tribaux et politiques.

### **2.2.2 Résultats**

#### **2.2.2.1 Points de vue sur les revendications des Pachtouns**

*« Étant donné que l'Alliance du Nord représentait surtout des non-Pachtouns, et que les talibans étaient principalement des Pachtouns, ces derniers, en assez grand nombre, se sont abstenus de prendre position quand les talibans ont refait surface. Ils n'ont pas voulu défendre le gouvernement parce que les résultats qu'ils espéraient ne se sont pas concrétisés. Dans l'ensemble, le peuple pachtoun ne s'opposerait pas forcément le gouvernement mais il ne résisterait pas à ceux qui le combattraient activement. »*

(Représentant international) [Trad.]

Un représentant international a insisté sur l'importance de comprendre que les talibans ne sont pas seulement des Pachtouns. Les communautés pachtounes, toutefois, peuvent être plus vulnérables à l'exploitation des talibans en raison de leurs affinités géographiques, culturelles et religieuses. Les Hazaras, les Ouzbek, les Tajik et d'autres ethnicités formés (instruits) dans les écoles pakistanaises travaillent aussi contre le gouvernement – qu'ils considèrent comme une marionnette de la communauté internationale. Il importe de reconnaître que

*« Tous les Pachtouns ne sont pas talibans et tous les talibans ne sont pas des Pachtouns. »*

(Représentant international) [Trad.]

Lorsqu'il a été question des revendications des Pachtouns du sud, au moins un représentant de la communauté internationale a laissé entendre que les revendications dont il était fait état peuvent paraître moins importantes que ce qu'elles sont en réalité. Il a été souligné que le déséquilibre dans la sous-représentation des Pachtouns au sein du gouvernement après 2001 a été grandement résolu par l'augmentation de leur nombre dans l'administration. Toutefois, selon de multiples sources, le sentiment persiste parmi les Pachtouns qu'ils sont « perdants ». Il a été soutenu que ce point de vue prévaut en partie parce qu'en tant que l'une des constituantes ethniques les plus importantes, certains Pachtouns disent qu'ils devraient occuper un rôle important, sinon dominant dans la *gestion* du pays – et pas simplement le *partager*.

On a également émis l'opinion que les non-Pachtouns au Parlement accusent maintenant le président Karzaï d'avoir un programme pachtoun, étant donné la présence accrue de Pachtouns dans l'administration.

Un représentant de la société civile afghane a avancé que le fait d'inclure plus de Pachtouns au sein du gouvernement ne leur donnait pas plus de pouvoir. Le vrai pouvoir (contrôle des médias, défense, renseignements et sécurité), a-t-on dit, est encore détenu par des personnes affiliées à l'Alliance du Nord. La personne interviewée a ajouté que la simple augmentation de Pachtouns au gouvernement ne réglerait pas le problème de sous-représentation étant donné que les Pachtouns au gouvernement sont désorganisés et qu'ils sont en fait effrayés de s'organiser autour de la problématique pachtoune de crainte d'être rattachés aux talibans.

Une personne interviewée est même allée jusqu'à dire que

*« cinq talibans accompliront plus que 200 Pachtouns parce qu'ils sont organisés ».*

(Anonyme)

Certaines personnes interviewées ont dit que les Pachtouns ne veulent pas parler le pachtou en public à Kaboul) parce que cela pouvait être interprété comme un appui au programme national pachtou. Une autre personne a signalé un fort sentiment antipachtou au sein du gouvernement, notamment des allégations d'intimidation et de harcèlement.

Les organisations afghanes travaillant à documenter les crimes de guerre, à rassembler les victimes et à analyser les conflits ont laissé entendre que leur travail était mal soutenu par la communauté internationale et qu'il faut redoubler d'effort pour comprendre les souffrances infligées aux différentes communautés pendant la guerre.

*« Chaque ethnicité a reçu des blâmes et des revendications – mais rien n'a été validé de sorte qu'il faut rechercher une preuve. Certains universitaires disent que le cours des choses influera sur la façon de penser des jeunes. la recherche empêchera ou préviendra au moins toute manipulation de la situation. »*

(Membre de la société civile afghane) [Trad.]

### **2.2.2.2 Points de vue sur la justice transitionnelle**

*« La paix ne remplace pas la responsabilisation et la justice. Sinon, il y a un danger de revanche personnelle parce que les peuples ne seront pas satisfaits. Les victimes risquent d'être victimisées de nouveau. »*

(Membre de la société civile afghane)

Les défenseurs des droits de la personne appuient l'appel à des pourparlers de paix mais également à la responsabilisation et à la justice. La légitimité du processus de paix est liée à la capacité d'instaurer la justice transitionnelle. Les personnes interviewées ont affirmé que la justice transitionnelle permet de se réconcilier, de dédommager et de faire des excuses pour les injustices du passé. Elles ont ajouté que la justice transitionnelle n'a pas reçu suffisamment d'attention et qu'il faut davantage chercher à comprendre la façon d'établir la responsabilité pour des crimes et des violations sans procès.

Beaucoup ont condamné le prétendu projet de loi sur l'immunité, adopté par le Parlement en février dernier, qui vise à accorder l'amnistie généralisée aux combattants, et ce, sans aucune considération des droits de la victime. Les personnes œuvrant dans le domaine de la justice transitionnelle ont fait part de leurs préoccupations : cette « justice » est devenue à tort synonyme de « procès ». Par conséquent, un climat de peur s'est installé et beaucoup sont sur la défensive. Certaines personnes en position de force craignent d'être accusées de crimes de guerre et traduites en justice si la justice transitionnelle était mise en œuvre.

Un certain nombre de personnes interviewées ont souligné le danger de revanche personnelle dans le cas où l'on adopterait une formule de mise en jugement. Selon elles, le résultat pourrait être catastrophique, compte tenu de l'atmosphère de revanche qui règne ainsi que de l'omniprésence et de la disponibilité des armes en Afghanistan.

Une personne interviewée a déclaré qu'il était difficile de mettre en œuvre la justice transitionnelle dans le cas des talibans parce qu'elle n'a pas toujours été appliquée à l'Alliance du Nord et aux autres groupes responsables des crimes de guerre. Si la justice transitionnelle doit fonctionner, elle doit être appliquée également à toutes les parties belligérantes et aux particuliers responsables des crimes de guerre.

Un certain nombre d'Afghans ont souligné le besoin d'un certain genre de processus de justice transitionnelle pour à tout le moins reconnaître, documenter et vérifier les crimes de guerre commis de tous les côtés. Plusieurs personnes interviewées ont dit que la communauté internationale s'attend de façon irréaliste à ce que l'Afghanistan, qui vient de vivre des décennies de guerre, passe à la reconstruction sans jamais tenir compte de la guerre.

*«... Les femmes ont été violées, les hommes ont été torturés et d'autres kidnappés – il s'agit là de souvenirs inoubliables. »*

(Anonyme)

Un autre défenseur afghan a constaté que pour relever le défi de la justice transitionnelle, il faut observer ce qui se passe au delà des frontières de l'Afghanistan. Les pays qui ont financé et appuyé les communistes, les moudjahidines, les talibans, l'Hezb-i-Islami et les autres groupes armés, ont contribué aux crimes de guerre commis contre les Afghans.

Les Afghans ont également demandé à la communauté internationale de reconnaître qu'elle entretient le conflit par son appui à certains transgresseurs des droits de la personne.

*« La communauté internationale doit assumer la responsabilité de la distinction qu'elle a faite entre les ' bons' et les 'mauvais' qui violent les droits de la personne. »*

(Membre de la société civile afghane) [Trad.]

### 2.2.3 Enjeux

#### Premier enjeu – La paix comprend-elle la justice?

Jusqu'à quel point les efforts de paix doivent-ils prendre en compte examiner les questions de justice transitionnelle ? Voilà une question controversée en Afghanistan. D'après les entrevues, il appert que la justice transitionnelle actuelle est principalement conçue en fonction des quatre priorités (mesures symboliques, réformes institutionnelles, recherche de la vérité et de documentation, et réconciliation) exposées dans le document intitulé *Action Plan on Peace, Reconciliation and Justice*. Les processus de justice transitionnelle reconnaissent que la justice s'appliquant aux crimes du passé n'est jamais pleinement rendue; elle recherche plutôt des moyens d'amener les victimes et les agresseurs à s'accommoder du passé.

Trop souvent, les processus de paix sont limités à des négociations entre combattants et chefs politiques sans que l'on considère suffisamment les besoins, les priorités et les expériences vécues au temps de la guerre par des femmes et des hommes victimes et non combattants. Tout comme les processus de paix, les initiatives de justice transitionnelle exigent que l'on prenne en considération le moment opportun et les conditions préalables appropriées. Le thème récurrent dans les entrevues de recherche portant sur la responsabilisation sans procès laisse entendre que l'Afghanistan ne possède actuellement ni système juridique ni système judiciaire ni même la volonté politique nécessaires pour mettre en place des mécanismes plus rigoureux de justice transitionnelle et de responsabilisation pour les crimes de guerre.

Les processus de justice transitionnelle varient selon le contexte. Le processus visant à déterminer les activités qui conviennent le mieux peut mener à la mise en place des conditions préalables à un processus de paix plus établi ou contribuer à solidifier les activités politiques en les implantant dans la société. Les mécanismes de justice transitionnelle peuvent également contribuer à créer d'autres endroits pour que les femmes partagent leurs expériences et leurs perspectives sur la guerre et pour la paix. En Afghanistan, les craintes quant à la perte des droits de la femme dans un processus de paix comprenant les talibans confirment des tensions qui sont venues de la réduction des efforts de paix pour négocier simplement avec les commandants faisant partie des groupes d'opposition.

## **Deuxième enjeu – La volonté politique existe-t-elle ?**

Bien que le gouvernement de l'Afghanistan ait endossé en juin 2005 l'*Action Plan on Peace, Justice and Reconciliation*, tout comme la Commission indépendante afghane sur les droits de la personne (CIADP) et les Nations unies, il s'est manifesté peu de volonté politique pour mettre en œuvre le Plan d'action. Conçu comme un plan triennal, il devrait se terminer en juin 2008. Quoique l'effort consacré à mettre au point le plan d'action soit louable, le manque de soutien du gouvernement de l'Afghanistan et de la communauté internationale à sa mise en œuvre constitue la perte d'une occasion de paix. L'existence du projet de loi portant sur l'immunité et le fait de ne pas réaliser le plan d'action attestent de la mauvaise foi et de l'incapacité du gouvernement à barrer la route du pouvoir aux auteurs de violations des droits de la personne. En tant que haut-commissaire aux droits de l'homme aux Nations unies, Louise Arbour, a demandé un engagement renouvelé à l'égard du plan d'action.

En symbiose avec la justice transitionnelle, s'impose la réconciliation nationale allant au-delà de la réconciliation politique et mettant en jeu la réconciliation sociale entre l'ensemble des groupes ethniques et tribaux et la majorité de la population (les jeunes et les femmes). En l'absence d'un processus officiel de paix, la consolidation communautaire de la paix peut favoriser la réconciliation sociale en ait endossé en juin 2005 desamorçant les tensions ethniques et tribales (voir la section 2.5 – Consolidation communautaire de la paix).

### **2.2.4 Recommandations**

Le Canada devrait

- soutenir un engagement renouvelé à l'égard de l'*Action Plan on Peace, Justice and Reconciliation*, y compris l'apport de ressources financières pour sa mise en œuvre.
- appuyer les organisations oeuvrant pour la réconciliation sociale et la justice transitionnelle par l'octroi de fonds aux organisations de la société civile afghane.
- appuyer financièrement et politiquement les droits de la personne et les organisations liées aux droits de la femme et la CIADP.
- promouvoir l'inclusion appropriée de la justice transitionnelle, des droits de la femme et des droits de la personne dans les efforts de paix.
- décourager les amnisties généralisées.

## **2.3 Le démantèlement des groupes armés illégaux**

### **2.3.1 Examen des efforts en cours**

Les Forces militaires afghanes (FMA) ont été appelées à jouer le rôle d'armée intérimaire sous le gouvernement par intérim après la chute des talibans. Selon les représentants interviewés, les FMA englobaient la plupart des forces irrégulières auparavant associées à l'Alliance du Nord. Le premier programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) a mis l'accent sur la démobilisation des 64 000 soldats appartenant aux FMA qui ont été remplacées par l'Armée nationale afghane (ANA). Le programme de DDR a pris fin en juin 2005.

Le programme de démantèlement de groupes armés illégaux (DGAI) lancé après juin 2005 est en cours jusqu'en mars 2011. Il porte surtout sur les groupes armés non démantelés en vertu du programme DDR. On se réfère maintenant à ces groupes comme aux groupes armés illégaux (GAI). Le Pacte de l'Afghanistan stipule que tous les groupes armés illégaux devaient être démantelés d'ici la fin 2007. Selon ce Pacte stipule également qu'il faudrait mettre sur pied, d'ici la fin 2010, les programmes visant à générer des possibilités d'emploi pour la jeunesse et les soldats démobilisés.

Le programme DGAI a pour but de démanteler les groupes armés, de les désarmer et d'allouer quelque 300 000 \$ aux projets communautaires. Le programme a une base de données comportant de 1800 à 2000 groupes armés illégaux. L'information sur les GAI est analysée par les services de sécurité et confirmée par les agents de renseignements. Les listes des GAI sont alors fournies aux dirigeants provinciaux et de districts. À la fin des négociations, une déclaration est signée, indiquant l'abandon des armes et le démantèlement du GAI. Les armes non enregistrées sont considérées comme des armes illégales. Dans le cas de l'avortement des négociations avec les GAI, le programme offre une composante de renforcement et peut faire appel au ministre de l'Intérieur (MI) à la Police nationale afghane (PNA), à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et à l'Armée nationale afghane (ANA) pour démanteler par la force les groupes.

### **2.3.2 Résultats**

Selon les déclarations d'un certain nombre de représentants de la communauté internationale et du bureau de statistiques central (CSO) afghan, immédiatement après Bonn, quand les talibans n'ont plus exercé le pouvoir, ni le gouvernement ni la communauté internationale n'ont fait quelque chose pour démanteler les milices de l'Alliance du Nord. Des personnes interviewées ont ajouté qu'au moment de Loya Jirga en 2002, des chefs du Jihad responsables d'atrocités ont été nommés à des postes clés gouvernementaux.

On a évoqué que la prédominance de groupes armés illégaux ou de milices était une raison pour laquelle les tentatives de justice transitionnelle avaient échoué. Le défaut d'empêcher les intervenants soutenus par des groupes armés ou affiliés avec ces derniers d'occuper des postes clés au Parlement et au gouvernement a entraîné la criminalité, une gouvernance médiocre et la méfiance à l'égard du gouvernement.

*« Sans traiter avec ces groupes armés, ces gangs criminelles et ces seigneurs de guerre... même si les personnes pouvaient avoir déjà fait partie de l'Alliance du Nord, si on leur offrait de l'argent, elles collaboreraient avec les talibans. »*

(Anonyme)

Les personnes interviewées ont noté que les narcotrafiquants émergeaient comme des mafias très riches capables de donner des pots-de-vin aux dirigeants gouvernementaux. On a signalé que l'introduction clandestine d'armes et leur commerce en Afghanistan constituaient un autre obstacle continu à la paix.

Une autre personne interviewée a décrit la façon dont les efforts de démantèlement d'il y a trois ans sont devenus centrés sur l'ethnicité.

*« Dans le sud, les gens du peuple ont refusé d'abandonner les armes. De même, dans le nord, les gens ont refusé de rendre leurs armes parce qu'ils pensaient que les Pachtouns étaient armés et pouvaient, par conséquent, retourner les armes contre eux. »*

(Représentant de la société civile afghane) [Trad.]

Une personne interviewée a remis en question la pertinence de poursuivre les efforts de DDR ou de DGAI au moment où la livraison d'armes en Afghanistan continue d'égale intensité depuis la « Guerre de terreur ». Hazrat Ali (un ancien commandant de l'Alliance du Nord) à Tora Bora, par exemple, a travaillé avec les forces de la coalition et a donné des armes modernes et de l'argent pour combattre Al-Qaïda.

*« Il faut nous demander où sont passés ces armes et cet argent. Les gens s'attendaient à ce qu'il (Hazrat Ali) soit mis en prison. Au lieu de cela, ils le voient prendre de plus en plus de pouvoir. Il est maintenant devenu l'un des pires marchands politiques de l'est. Cette situation lance un message de légitimité : une personne qui était commandant indéniable de l'Alliance du Nord et responsable d'avoir tué au moins des centaines de personnes est maintenant en train de recevoir l'appui de l'ouest. Voilà qui transmet le message qui si vous vous comportez comme lui et que vous l'appuyez, vous serez récompensé. »*

(Anonyme)

### **2.3.3 Enjeux**

Il est essentiel d'établir une distinction entre le « démantèlement » et le « désarmement » quant au DGAI (et à tout futur programme de démantèlement). Le démantèlement comporte un élément politique dans la désintégration de groupes armés et exige que l'on accorde une attention prioritaire au principe de légalité et à la réforme du secteur de la sécurité. Le désarmement en est une composante mais pas nécessairement l'objectif principal. Étant donné la prolifération des armes en Afghanistan, dont les caches sont inconnues, le désarmement constituera un long processus. Le démantèlement se rapporte davantage à la désintégration de milices composées de personnes exerçant le pouvoir au gouvernement et au Parlement, de même que dans les districts et les provinces.

Bien que l'on puisse faire valoir la nécessité d'amener les anciens combattants et commandants des moudjahidines et de l'Alliance du Nord dans le gouvernement de l'après-guerre taliban, le défaut de ces intervenants d'avoir à répondre de leurs liens actuels avec des groupes armés illégaux, des réseaux de criminels et la corruption a éveillé la méfiance et a entraîné la désorganisation au sein du gouvernement.

Le programme de DGAI a été décrit comme à l'agonie au cours de la dernière année. Sans égard à la situation du programme de DGAI actuel, il est évident que le démantèlement de groupes illégaux est un élément nécessaire à tout processus de paix et à l'établissement du principe de légalité. En raison du lien entre les milices et les membres du Parlement ou du gouvernement, on doit accomplir des progrès relativement au démantèlement de ces groupes, surtout en vue de la préparation des élections de 2009.

### **2.3.4 Recommandations**

Le Canada devrait

- ❑ encourager les groupes politiques et les membres du Parlement à se conformer au démantèlement de groupes armés illégaux (DGAI).
- ❑ appuyer les réformes politiques afghanes, avant la tenue des élections en 2009, en vue d'empêcher les personnes affiliées aux groupes armés illégaux (GAI) d'être candidates au Parlement.
- ❑ soutenir les autres processus de démantèlement et les efforts accrus de réforme du secteur de la sécurité.

## **2.4 Le Pakistan et la Jirga pour la paix**

### **2.4.1 Examen des efforts en cours**

La Jirga pour la paix a été lancée en 2006 lors d'une rencontre avec le Pakistan, l'Afghanistan et les États-Unis. Du côté afghan, la Jirga pour la paix a donné lieu à des consultations, à partir de septembre 2006, regroupant environ 100 personnes de diverses provinces. En octobre 2006, un ancien chef des moudjahidines de Kandahar, Pir Ghilani, a été nommé responsable de la délégation afghane de la Jirga pour la paix. En janvier 2007, la délégation pakistanaise de la Jirga pour la paix a été formée. Les rencontres préliminaires visaient l'obtention d'un accord quant aux plans d'action et aux participants. Il a été décidé que l'on ne traiterait pas, dans le cadre de la Jirga pour la paix, des questions politiques controversées comme la frontière contestée entre l'Afghanistan et le Pakistan (la Ligne Durand). On a présenté cette initiative comme étant principalement menée par l'Afghanistan. Les États-Unis fourniraient un soutien budgétaire et encourageraient la participation du Pakistan. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a été reconnue pour avoir encouragé la participation des femmes dans la délégation afghane.

La délégation afghane de la Jirga pour la paix a établi les critères de la participation. On comptait, au nombre des participants, des parlementaires, des représentants issus de la société civile, des chefs religieux et tribaux, des membres de conseils provinciaux et des femmes. La délégation afghane comptait des représentants des 34 provinces, alors que la délégation pakistanaise était composée de représentants venant surtout de la Province de la frontière du Nord-Ouest (PFNO) et de la province du Baluchistan.

En août 2007, environ 356 Afghans et 250 Pakistanais se sont réunis dans le cadre de la Jirga pour la paix. Selon les participants, cet événement représentait une première initiative importante de renforcement de la confiance. Les objectifs étaient les suivants :

- ❑ Aborder la question de la méfiance entre les pays;
- ❑ Envisager les talibans et le terrorisme comme une troisième force menaçant les deux pays;
- ❑ Collaborer à des enjeux communs.

La déclaration de la Jirga pour la paix recommandait une plus grande coopération entre l’Afghanistan et le Pakistan, notamment un accord relativement à la mise sur pied d’un comité mixte de la Jirga pour la paix. Ce comité serait formé de 25 représentants venant des deux pays. Au nombre des recommandations de la déclaration figurent la mise sur pied de sous-comités consacrés à l’examen de mesures de renforcement de la confiance et des questions relatives à la production et au trafic des drogues, et aux réfugiés. Le comité mixte de la Jirga pour la paix prévoit l’organisation et la direction d’une autre Jirga pour la paix entre le Pakistan et l’Afghanistan.

Parmi les autres initiatives avec le Pakistan, on compte des ateliers, soutenus par le Canada, sur les mesures transfrontalières de renforcement de la confiance. Ces mesures transfrontalières s’inspirent de l’expérience de la frontière canado-américaine sûre et ouverte. On prévoit que les discussions se poursuivront entre des représentants, et non pas à des niveaux politiques supérieurs.

## **2.4.2 Résultats**

### **2.4.2.1 Points de vue sur le Pakistan**

Les personnes interviewées ont souvent évoqué le rôle exercé par le Pakistan à l’égard des talibans refaisant surface après 2002. Le laisser-aller du gouvernement du Pakistan (GP) envers les talibans, au sujet de l’accès au territoire pakistanaise pour se reposer, se rassembler et organiser leurs activités, a été considéré comme faisant partie intégrante de la recrudescence talibane.

Un représentant a affirmé :

*« Une insurrection serait très difficile sans un pays voisin offrant un refuge sur son territoire. »*

(Représentant international) [Trad.]

Des représentants afghans et de la communauté internationale ont à maintes reprises souligné la nécessité de renforcer les lois pour empêcher les talibans de trouver refuge au Pakistan. Certains ont aussi avancé qu'il y avait des efforts en cours au Pakistan afin de réprimer l'insurrection :

*« On nous informe parfois que le Pakistan a arrêté des gens impliqués dans l'insurrection basée en Afghanistan ou est en train de les combattre. Des groupes qui se sentaient chez eux au Pakistan, avant, doivent maintenant être prudents. »*

(Représentant international) [Trad.]

Par contre, d'autres intervenants se montraient très critiques à l'égard du soutien pakistanais aux talibans :

*« On peut imputer 90 % de ce conflit à l'ISI [le service de renseignement du Pakistan]. La paix sera possible en Afghanistan seulement si l'ISI cesse de soutenir les talibans du Pakistan. »*

(Représentant afghan)

Certains Afghans interviewés ont affirmé que le Pakistan est l'un des plus grands obstacles à la paix en Afghanistan. Au nombre des raisons, justifiant cette participation continue du Pakistan, figurent les préoccupations économiques et la peur du Pakistan de relâcher son influence sur l'Afghanistan au profit de l'Iran ou de l'Inde. Des représentants de la communauté internationale ont aussi reconnu l'influence déstabilisatrice du Pakistan, mais ils ont cherché à déterminer les causes déstabilisatrices d'origine afghane, notamment le gouvernement affaibli et dysfonctionnel, la corruption et la criminalité, qui contribuent grandement au conflit actuel.

Les participants œuvrant dans l'est et dans le sud ont presque unanimement fait remarquer que le contrôle des points frontaliers était une priorité essentielle. Il existe un important mouvement transfrontalier; des Afghans et des Pakistanais des régions frontalières traversent la frontière quotidiennement. Une même famille peut vivre des deux côtés de la frontière, ce qui rend difficile la distinction entre les populations afghane et pakistanaise.

Concernant le Pakistan, une personne interviewée a affirmé :

*« On ne peut envisager simplement une intervention militaire pour déplacer les talibans vers un pays encore plus dangereux. De ce côté de la frontière, nous les avons déplacés vers le Pakistan et au Pakistan, on les a aussi déplacés et, maintenant, ils sont regroupés dans les montagnes. Résultat : une situation tendue qui va finir par exploser. On le constate déjà au Pakistan. Le problème ne se situe pas seulement en Afghanistan, il revient aussi au Pakistan. »*

(Représentant international) [Trad.]

Des personnes travaillant dans les régions frontalières considéraient que la capacité d'assurer le contrôle et la sûreté de la frontière, grâce à la participation de la société civile au maintien de l'ordre, était considérée comme une priorité essentielle. On a évoqué l'exemple de la frontière canado-américaine ouverte et sûre sur le plan de la mise en place d'une capacité technique. On a

mentionné qu'il semblait y avoir une certaine volonté politique d'aborder les questions de sécurité à la frontière. Des participants ont laissé entendre que les États-Unis devraient contribuer à encourager la participation du Pakistan.

Une personne interviewée a fait remarquer que les mêmes règles devraient s'appliquer autant pour l'Afghanistan que pour le Pakistan. Par exemple, si on juge que la bonne gouvernance, l'éducation, le développement économique et l'organisation judiciaire sont des priorités pour assurer la stabilité en Afghanistan, ces mêmes priorités doivent aussi s'appliquer pour le Pakistan.

#### **2.4.2.2 Points de vue sur la Jirga pour la paix**

Les participants ont jugé que la Jirga pour la paix était un bon début, car elle permettait d'amener l'Afghanistan et le Pakistan à dialoguer. On a souligné que le fait pour le Pakistan de reconnaître publiquement son soutien aux talibans était un important pas en avant, d'autant plus que le Pakistan niait auparavant tout rapport avec les talibans. Selon des personnes interviewées, la Jirga pour la paix visait principalement l'affirmation par les deux pays de leur collaboration dans la lutte au terrorisme.

*« L'assemblée elle-même était une grande réussite, indépendamment des accords envisagés, et le fait pour le Pakistan de reconnaître sa participation aux activités des talibans et du terrorisme, ce qu'il avait longtemps nié, s'avérait une percée majeure. »*

(Représentant afghan)

Par contre, certains Afghans n'étaient pas aussi optimistes à l'égard de la Jirga pour la paix.

*« La Jirga pour la paix était seulement une formalité; rien n'a été mis en œuvre. »*

(Représentant afghan)

Au nombre des décisions issues de la Jirga pour la paix, les participants ont mentionné le début de pourparlers avec les « talibans locaux ». La déclaration de la Jirga pour la paix demande d'« accélérer le processus en cours des dialogues pour la paix et la réconciliation avec l'opposition ». Une personne interviewée a toutefois fait remarquer qu'il n'existait aucun accord sur l'amorce de pourparlers avec des terroristes étrangers. Elle a indiqué en outre que le comité mixte de la Jirga pour la paix était en train de définir les paramètres des pourparlers avec les opposants / talibans locaux et de désigner les 25 représentants des comités de l'Afghanistan et du Pakistan respectivement. Au moment des entrevues, il a été signalé que des pourparlers formels avec des groupes d'opposition, par l'intermédiaire du comité mixte de la Jirga pour la paix, n'avaient pas encore eu lieu.

### **2.4.3 Enjeux**

#### **Premier enjeu – Comment obtenir la participation du Pakistan ?**

La participation du Pakistan aux discussions dont l'objectif consistait à interdire l'accès des talibans au territoire pakistanais, représentait un enjeu majeur. Même si le Pakistan est pleinement d'accord en principe, il n'a pas la capacité de bannir les talibans de son territoire. Une opération militaire dans les régions frontalières du Pakistan ne ferait que les repousser en Afghanistan ou vers d'autres régions du Pakistan, ce qui pourrait constituer une menace à la sécurité des deux pays.

Bien que l'on accueille favorablement l'idée d'un renforcement de la confiance dans la zone frontalière, il reste encore à préciser la manière dont la frontière sera gérée, étant donné surtout que la délimitation même de la frontière est contestée. Peut-être même que l'exemple de la frontière canado-américaine sûre mais ouverte sous-entend l'incapacité de l'Afghanistan ou du Pakistan de fermer la frontière sans nuire gravement aux relations humaines et commerciales. La frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan est très étendue et couvre un terrain difficile. De plus, on voit surgir des problèmes dus à l'insurrection, à la pauvreté et aux moyens techniques limités. La surveillance de la frontière constitue une entreprise colossale pour les deux pays.

L'attitude de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan et du Pakistan doit être cohérente. Par exemple, si la communauté internationale encourage les pourparlers avec les talibans en Afghanistan, elle doit aussi inciter le gouvernement du Pakistan à faire de même à l'intérieur de ses frontières. Il faudra aider le Pakistan à rejoindre les communautés laissées pour compte dans la Province de la frontière du Nord-Ouest et dans celle du Baluchistan. La coopération régionale entre l'Afghanistan et le Pakistan, soutenue par la communauté internationale, s'avère cruciale au processus de paix.

#### **Deuxième enjeu – Quels sont les résultats de la Jirga pour la paix ?**

Le comité mixte de la Jirga pour la paix, l'un des résultats de la Jirga pour la paix, a comme mandat d'engager des pourparlers et un rapprochement politique avec les talibans locaux afghans. Par contre, il faut encore désigner les représentants du comité, et on ignore toujours comment se déroulera la collaboration entre les comités afghans et pakistanais.

Il y a un danger que, dans le cadre du nouveau comité mixte, se répètent les problèmes apparus au moment de la Commission de consolidation de la paix (CCP), notamment les tentatives de rapprochement à grande échelle, comportant peu de responsabilité ou de suivi. Sans le soutien et les directives précises du gouvernement à l'égard des pourparlers avec l'opposition et sans l'assurance par le gouvernement que les délégués responsables des pourparlers seront protégés, les personnes sont encore exposées au harcèlement et aux attaques. La méfiance du gouvernement par les « communautés d'opposition » ne ferait que croître davantage. Il faut un plan précis pour réintégrer « les anciens opposants / talibans », et pour offrir du soutien socioéconomique (au-delà de la compensation financière) dans la transition vers la vie civile.

Le lien entre les efforts de la Jirga pour la paix, les efforts politiques et les opérations militaires internationaux n'est pas clair. Par exemple, comment les tentatives de rapprochement par l'intermédiaire de la Jirga peuvent-ils garantir que les personnes ne seront pas la cible des forces militaires internationales ou afghanes ? Il importe de déterminer les rapports hiérarchiques entre le bureau du président, le comité mixte de la Jirga pour la paix et les forces afghanes et internationales, si l'on ne veut pas répéter l'expérience de la Commission de consolidation de la paix (CCP).

Le comité mixte de la Jirga pour la paix pourrait ouvrir la voie à la participation des femmes aux initiatives de paix. Si les femmes étaient du nombre des 25 représentants afghans et pakistanais, elles pourraient contribuer à établir des paramètres en vue d'engager un dialogue avec les groupes d'opposition et veiller à ce que les questions relatives aux femmes soient abordées. La MANUA, le ministère de la Condition féminine, le Caucus parlementaire des femmes et un certain nombre de réseaux et d'organisations de femmes afghanes pourraient soutenir la participation des femmes au comité mixte de la Jirga pour la paix.

Finalement, On ne sait pas à qui incombe au sein du gouvernement la responsabilité ultime des efforts de paix. Des initiatives parallèles destinées à faire participer l'opposition aux pourparlers

sont actuellement prises par la Commission de consolidation de la paix, le comité mixte de la Jirga pour la paix et le bureau du président Karzaï. Pour qu'un processus de paix soit efficace et légitime, on doit d'abord déterminer clairement qui dirigera le processus de paix au sein du gouvernement et la façon dont il engagera le dialogue avec l'opposition.

#### **2.4.4 Recommandations**

Le Canada devrait

- ❑ s'assurer que les stratégies diplomatiques au Pakistan et en Afghanistan sont complémentaires et favorisent un renforcement de la confiance et une collaboration politique entre les deux pays.
- ❑ soutenir le comité mixte de la Jirga pour la paix dans ses initiatives transfrontalières de renforcement de la confiance et dans l'amorce de pourparlers avec les talibans et les autres groupes d'opposition.
- ❑ demander que des mesures de responsabilité financière soient en place pour assurer le suivi de tous les fonds offerts aux groupes d'opposition pour la démobilisation.
- ❑ soutenir les programmes de réintégration et la protection des particuliers au cours de leur transition dans la vie civile.
- ❑ encourager la participation des femmes aux comités mixtes de la Jirga pour la paix afghan et pakistanais.

## **2.5 Consolidation de la paix par l'action communautaire**

### **2.5.1 Examen des efforts en cours**

Le travail de consolidation de la paix réalisée par les ONG afghanes consiste à

- effectuer le mappage des conflits et à établir le profil des tribus;
- résoudre les conflits par l'entremise des *shuras*, des *jirgas*, des centres culturels ou communautaires et des associations de jeunes;
- établir des conseils de paix pour jouer un rôle de médiateur dans les différends locaux;
- appuyer l'autonomisation des femmes et leur rôle dans la résolution des conflits;
- assurer l'accès des hommes et des femmes à la justice.

Une organisation mise sur pied à la demande des chefs tribaux voulant un forum de discussion relatif à l'insurrection, établit maintenant le profil des tribus pour les donateurs. L'organisation a mis sur pied des commissions de médiation de conflits avec les anciens et a également offert des sessions de formation à la résolution de conflits.

Une autre organisation afghane a décrit son travail relatif à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix dans une optique de prévention des conflits. Elle a appuyé des activités de sensibilisation du public organisées durant la Journée de la paix et a tenu des sessions de formation sur l'analyse des conflits, le mappage et les techniques de résolution.

En collaboration avec les *jirgas* et les *shuras*, une autre ONG s'occupe des revendications de terres et d'autres différends entre les particuliers et les communautés.

Le renforcement des droits de la personne, y compris l'accès à la justice pour les femmes, représente un secteur de l'activité pour plusieurs organisations afghanes. En l'absence de tribunaux à l'échelon du district et des provinces, ces organisations tentent de sensibiliser davantage les communautés aux normes des droits de la personne dans la constitution et au droit sur le mariage et la famille.

Les organisations coopérant avec les femmes au chapitre de la résolution des conflits communautaires par l'intermédiaire des centres culturels et des groupes communautaires, sensibilisent au rôle que les femmes peuvent jouer dans la résolution de conflits. Ces groupes ont traduit la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité du Conseil de sécurité des Nations unies en dari et en pachtou. La résolution est utilisée comme un outil d'action en faveur des femmes et des filles. Ces groupes enseignent les droits des femmes, ainsi qu'ils sont interprétés par la charia et la coutume islamique, et mettent l'accent avant tout sur la compétence et l'instauration de la confiance.

Une organisation collaborant à l'établissement de la paix, la santé et l'éducation à l'échelon communautaire a décrit comme principale composante de son travail le traitement du traumatisme de la guerre et de ses effets psychologiques. Une autre composante consiste à instaurer la confiance communautaire grâce au travail effectué avec les *shuras*, les associations de jeunes, les anciens, les professeurs, les dirigeants gouvernementaux et, parfois, les ex-

commandants. Le renforcement de la confiance au sein des communautés et du gouvernement est également une priorité.

Un certain nombre d'Afghans a mentionné que l'éducation pour la paix était une façon de faire participer la jeunesse. Les ONG afghanes participent à l'éducation pour la paix grâce à l'élaboration de programmes ou à des programmes de formation des maîtres. La révision du programme, surtout l'histoire, demeure un sujet délicat sur le plan politique. Actuellement, le ministre de l'Éducation élabore pour le primaire du matériel d'éducation comprenant des éléments d'éducation pour la paix.

## 2.5.2 Résultats

### 2.5.2.1 Points de vue sur les conflits communautaires

Toutes les personnes interviewées reconnaissent qu'il existe des tensions et des conflits communautaires auxquels s'ajoutent manifestement des tensions ethniques. Cependant les personnes interviewées œuvrant à l'échelon communautaire ont signalé que ce genre de conflit existe même dans une communauté monoethnique. Pour réussir à instaurer la paix il faut aller au-delà de la simple désignation des conflits existants de manière à déterminer les causes profondes et les relations de pouvoir au sein des communautés.

*« En tant qu'étranger, vous ne pouvez faire beaucoup plus qu'aller chercher à comprendre les structures du pouvoir et de connaître les personnes qui le détiennent. »*

(Représentant de la société civile afghane) [Trad.]

Beaucoup des personnes interviewées se réfèrent à l'Afghanistan comme un pays possédant une culture de violence. Elles ont maintes fois mentionné la violence faite aux femmes, aux enfants, aux jeunes et aux anciens. L'une de ces personnes a signalé que la culture de violence, le conflit et la domination des seigneurs de guerre ont détruit la mémoire du rôle traditionnel des femmes dans la résolution de conflits. Cette personne a souligné l'importance de faire renaître et reconnaître ce rôle.

*« Par exemple, s'il y a un conflit entre les tribus, une dame âgée se présentera, posera son voile sur le sol et demandera aux parties de cesser de combattre. En guise de respect des femmes et en leur honneur, les gens mettront fin au combat. Cette tradition est désignée « Chadar-i-bibi ». »*

(Représentant de la société civile afghane) [Trad.]

Une personne interviewée s'est plainte du fait que l'on ne semble se souvenir que des pratiques préjudiciables consistant par exemple à donner les jeunes filles en mariage pour régler un différend. Il a été reconnu que malgré le fait que la *Chadar-i-bibi* ne soit pas idéale pour cerner le cœur du problème, cette pratique peut contribuer à démontrer que les femmes étaient autrefois appelées à jouer un rôle dans la résolution des conflits.

La discrimination linguistique (dari, pachtou et autres langues) a également été soulignée comme un volet de consolidation de la paix. Certaines personnes, parlant le pachtou, ont exprimé des craintes quant au fait que l'utilisation du pachtou au travail ou en public (à Kaboul) était interprétée comme soutenant le programme « nationaliste » ou « tribal ». Les personnes interviewées, bien qu'elles reconnaissent l'existence de la discrimination linguistique, ne sont pas mêlées à l'établissement des programmes dans ce domaine.

Il faut absolument comprendre les relations tribales pour établir la sécurité. En Uruzghan, par exemple, on a relevé des conflits engendrés par la concurrence tribale. On a sans cesse insisté sur l'égalité d'accès aux programmes, et ce, pour toutes les tribus.

*« Les gens sont traumatisés, ce qui se traduit par la jalousie, la non-acceptation des autres, la colère et la concurrence. Cette situation reflète un manque flagrant de confiance. »*

(Représentant de la société civile afghane) [Trad.]

On a maintes fois indiqué le manque de confiance régnant dans les communautés et entre elles, ainsi qu'entre les personnes. Le travail communautaire, a-t-on suggéré, pourrait contribuer à développer des relations de confiance dans les communautés et entre elles, de même qu'avec les dirigeants gouvernementaux. Les personnes interviewées ont imputé ce manque de confiance à l'héritage laissé par la guerre pendant l'occupation soviétique au moment où l'espionnage communautaire prévalait. L'ère des moudjahidines a introduit des conflits internes et engendré un climat de soupçon entre les communes. Finalement, la répression et la peur sous l'ère des talibans ainsi que les manœuvres et la propagande psychologiques actuelles ont créé une atmosphère de méfiance généralisée.

#### **2.5.2.2 Points de vue sur la consolidation de la paix de la société civile**

*« La consolidation de la paix n'est pas chose nouvelle ici; elle a été présentée autrement dans le passé par exemple, par l'entremise des shuras et des jirgas. »*

(Représentant de la société civile afghane) [Trad.]

Les mécanismes traditionnels de résolution de conflits et de consolidation de la paix, tels les *shuras* et les *jirgas*, ont été mentionnés comme les organismes principaux de résolution de conflits à l'échelle communautaire. Des représentants d'organisations participant à l'instauration de la paix ont souligné que ces organismes traditionnels posent des défis parce que les preneurs de décision des *shuras* n'ont pas nécessairement de connaissances en matière de constitution, de droits de la personne, de droits de la femme ou d'autres normes juridiques ni ne sont au courant de ces questions. Un certain nombre d'organisations de la société civile ont indiqué que la tendance à appliquer le droit coutumier empêche les droits et les normes juridiques de s'implanter dans les communautés.

Malgré le fait que les *shuras* et les *jirgas* soient facilement accessibles, ces derniers ont tendance à favoriser les personnes occupant des postes de pouvoir et à maintenir le statu quo. Ils peuvent aussi travailler au désavantage des membres marginalisés de la communauté, surtout les femmes. Toutefois, en dépit des critiques, les *jirgas* et les *shuras* sont perçus comme plus efficaces et accessibles que les tribunaux gouvernementaux.

Il a été également proposé d'avoir recours aux *jirgas* et aux *shuras* pour soutenir la gouvernance infranationale.

*« Une partie du problème, par exemple, réside dans le fait que, lorsque les personnes envisagent la gouvernance infranationale, elles ne regardent que le gouvernement. Il nous faut entre autres choses instruire les gens également sur ce qu'ils peuvent faire, sur les responsabilités à assumer et sur leur pouvoir à maintenir un gouvernement responsable. Le pays est entièrement constitué de réseaux de personnes. Ces réseaux représentent des procédés. Tout arrive entre les gens. Les connaissances sont transmises d'une personne à l'autre. Ces réseaux vont au-delà des groupes ethniques et tribaux. Ils pourraient être mis à profit étant donné que c'est de cette façon que s'opère le transfert de l'information et des connaissances. »*

(Chercheur international)

On a rappelé le besoin de coopérer plus directement avec les organisations de la société civile et les communautés. Un grand nombre de personnes interviewées et œuvrant à l'échelon communautaire ont indiqué que les communautés sont en position d'intervenir comme médiateurs entre le gouvernement et les insurgés. Toutefois, il a été noté qu'un soutien accru à l'amélioration de la gouvernance locale permettrait de resserrer les liens entre la communauté et le gouvernement.

Les Afghans se consacrant à l'instauration de la paix sont cultivés et bien versés dans l'analyse des conflits et la formation de leur résolution. Malheureusement, le manque de sécurité et la recrudescence de la violence ont rendu difficile la mise en oeuvre par les ONG afghanes de tous les programmes d'instauration de la paix.

*« Actuellement, les programmes d'instauration de la paix s'appuient sur la prévention dans le but d'éviter d'autres conflits. L'Afghanistan est actuellement en conflit et nous ne pouvons pas dire que nous avons dépassé ce stade. Cette formation pourrait être utile à l'avenir lorsque notre pays sera sorti de la guerre. Il sera alors plus possible d'avoir recours à ces programmes. »*

(Représentant de la société civile afghane)

Un autre représentant d'une ONG afghane s'est reporté à la militarisation de la consolidation de la paix par l'intermédiaire des organisations œuvrant au sein de l'équipe provinciale de reconstruction (EPR). La personne interviewée a dit que les communautés connaissent la source de financement des initiatives d'instauration de la paix, ce qui les préoccupe.

*« Si vous dites que vous recevez de l'argent des É.-U., il sera difficile de travailler à la résolution de conflits parce si vous parlez aux gens locaux, ils vous diront que ce sont les Américains et l'EPR qui essaient de stopper le jihad. Alors dans notre cas, nous ne pouvons prendre l'argent de l'EPR ou des États-Unis car nous risquons de perdre leur confiance. Les gens ne viendront pas aux shuras si l'EPR est là, et que les surveillants sont en uniforme. Toutefois, il est tentant d'accepter l'argent de l'EPR parce qu'il y a beaucoup moins de procédures de compte rendu. »*

(Représentant de la société civile afghane)

Cependant, une autre organisation afghane participant au mappage de conflits collabore avec l'EPR, dans le sud et le sud-est. Cette organisation n'a constaté aucune différence entre une collaboration avec l'EPR et une collaboration avec le gouvernement par le programme de solidarité nationale (PSN) étant donné que certaines personnes de la région considèrent le gouvernement comme un adversaire.

Il y a clairement divergence d'opinions au sein des organisations de la société civile afghane, quant à savoir s'il faut oui ou non coopérer avec l'EPR ou s'il convient d'accepter des fonds de cette dernière. Certaines personnes interviewées ont mentionné que la communauté internationale devrait être plus sensible à cette tension et ne pas l'aggraver davantage en limitant les sources de financement. Les donateurs sont enclins à financer les organisations « favorites », polarisant davantage les ONG afghanes déjà divisées par des clivages ethniques, tribaux ou politiques.

*« Les groupes de la société civile sont également très alignés selon leurs affiliations ethniques, tribales ou politiques. Les divisions ethniques sont profondes mais il en est rarement question. L'énorme manque de confiance résulte d'une répartition sociale attribuable à la guerre. »*

(Consultant international) [Trad.]

### **2.5.3 Enjeux**

#### **Premier enjeu – Un financement indépendant**

Le bassin des organisations de la société civile afghane est restreint et le nombre d'organisations qui participent directement à la consolidation de la paix l'est encore plus. La demande croissante des donateurs internationaux d'ONG afghanes pour disposées à œuvrer dans le sud et le sud-est, ce qui peut accroître les niveaux de risque pour les ONG afghanes qui n'auraient pas choisi de plein gré de travailler dans des zones non sécurisées sans la dynamique d'un financement ou de plans d'action des donateurs.

Les EPR ont été décrites comme étant la source de financement la plus accessible dans le sud et le sud-est. Certaines organisations, toutefois, n'acceptent pas de financement des EPR. Une association avec une EPR pourrait être considérée comme compromettant la légitimité de l'organisation auprès des communautés. Par contre, l'acceptation des fonds du gouvernement pour des initiatives d'instauration de la paix dans le sud peut également entraîner une perte de

crédibilité et d'impartialité pour une organisation. Il paraît clair que malgré le flux de fonds en Afghanistan, et la demande croissante pour la participation des organisations afghanes dans la consolidation de la paix, les fonds alloués à cette activité sont insuffisants.

## **Deuxième enjeu – Des activités adaptées et pertinentes**

Les personnes interviewées ont affirmé en très grande majorité que la consolidation de la paix et les programmes de formation en matière de résolution de conflits sont utiles, mais que leur applicabilité à la situation actuelle est limitée. Les personnes œuvrant dans le sud ont attiré l'attention sur le manque de sécurité qui rendait difficile, sinon impossible, le travail dans certaines communautés.

L'un des enjeux signalés consiste à traiter les relations de pouvoirs au sein des communautés et à s'assurer que les groupes marginalisés, y compris les femmes, ont accès à des programmes communautaires d'instauration de la paix par l'entremise des *shuras* et des *jirgas* et en profitent. Équilibrer les valeurs et les structures traditionnelles avec les droits de la personne et les droits de la femme se révèle un réel défi.

La collaboration à l'échelon communautaire peut contribuer à contenir et à résoudre les différends dans ce milieu avant qu'ils ne dégèrent en conflits plus importants dans les communautés ou entre elles. Ces différends, toutefois, sont souvent repris et exploités par les groupes d'opposition. Les conflits prennent alors une tournure politique ce qui souvent les aggrave. Étant donné la prédominance des conflits locaux, trop peu d'attention est accordée à l'instauration de la paix dans la communauté.

## **Recommandations**

Le Canada devrait

- accroître le soutien visant à renforcer les capacités et les initiatives des organisations de la société civile afghane, surtout celles portant sur le renforcement du pouvoir des femmes et les différends à l'échelon local.
- financer un certain nombre d'organisations afghanes pour assurer un appui à une vaste gamme de points de vue et de communautés.
- établir des mécanismes de financement novateurs et indépendants pour le sud de l'Afghanistan (hors de l'EPR et du gouvernement afghan) pour éviter l'instauration de la paix par les organisations afghanes soit politisée.
- accroître le financement direct du travail de consolidation de la paix, notamment la défense accrue des droits de la personne et des droits de la femme, l'accès à la justice et la réforme judiciaire, l'éducation pour la paix, les droits ethniques et linguistiques, les droits relatifs à la terre et à l'eau, et la réintégration des réfugiés et des communautés déplacées.
- Inciter les organisations de la société civile à mettre au point des programmes qui tiennent compte des conflits.

### 3. LACUNE : INCOMPRÉHENSION DE L'ÉCONOMIE DE LA GUERRE

*« Sur le plan politique, l'industrie de l'opium dispose de tellement de ressources et profite à quelques responsables dont certains détiennent des postes importants; ils tirent un avantage économique personnel à perpétuer le statu quo, lequel est déterminé par l'insécurité, et qui par conséquent, incite peu les intervenants à considérer la paix. »*

(Anonyme)

Bien que l'économie de la guerre et la narcoéconomie n'étaient pas expressément au nombre des sujets visés par les entrevues réalisées dans le cadre de cette étude de recherche, des personnes afghanes interviewées ont souligné le manque de compréhension relativement à leurs répercussions sur le conflit en Afghanistan. Malgré les études sur l'économie de l'opium, les Afghans ont dit qu'il y avait insuffisamment de preuve pour lier à la guerre le trafic de la drogue et des éléments criminels au sein du gouvernement. Certaines personnes interviewées ont dit que le président Karzaï devait procéder à l'arrestation des dirigeants gouvernementaux ou des politiciens liés au commerce de la drogue de manière à indiquer clairement que la corruption et la criminalité ne sont pas tolérées.

### 4. CONCLUSION : LE PROCESSUS DE PAIX MANQUANT

Un processus de paix est-il possible en Afghanistan ? D'après les résultats, des efforts de paix existent déjà mais ils sont déçus, ce qui rend difficile d'assurer le suivi du succès et de viser à long terme un but commun de paix et de réconciliation. Il faut beaucoup plus pour créer les conditions préalables à un processus de paix inclusif. En l'occurrence, il faut, pour une plus grande coordination de l'effort de paix, préciser le but et la volonté politique au sein du gouvernement et de la communauté internationale. Toutefois, les résultats laissent entendre que certains éléments du processus de la paix existeraient déjà. Les Afghans mentionnent également ce qu'ils aimeraient que l'on traite dans le prochain processus de paix.

Il ressort des entrevues que le processus de paix ne signifie pas seulement qu'il faut discuter avec les talibans ni même négocier avec eux. Il doit rallier l'Alliance du Nord, les autres groupes armés comme le groupe Hezb-i-Islami, le gouvernement, les organisations de la société civile afghane, les organisations de femmes et les associations de jeunes.

Les activités actuelles de rapprochement et de réconciliation politiques visent à amorcer des pourparlers entre le gouvernement de l'Afghanistan, les talibans et d'autres groupes d'opposition dans le but d'obtenir que les groupes d'opposition appuient le gouvernement. Il s'agit d'un premier pas vers la paix, mais la paix ne peut être durable que si l'on se penche sur les questions relatives au pouvoir et à la distribution des ressources. Un processus de paix coordonné peut tenir compte des revendications non seulement sur le plan individuel mais aussi à l'échelle nationale. La justice transitionnelle par le truchement de mesures symboliques, de réformes institutionnelles, de la recherche de la vérité et de la réconciliation exige une considération et un appui supplémentaires en vue d'une action plus systémique. L'engagement du Pakistan, le démantèlement des milices et la consolidation communautaire de la paix sont

d'autres secteurs d'activité qui, à l'aide d'un soutien supplémentaire, pourraient contribuer à créer les composantes de base pour un processus de paix. En l'absence d'efforts de paix plus concertés en Afghanistan, la violence risque de se poursuivre sans relâche.

L'Afghanistan n'est pas sorti du conflit. Le gouvernement de l'Afghanistan et la communauté internationale doivent reconnaître ce conflit ouvert pour instaurer un processus légitime de paix. Les actuels cadres d'institutions et de développement politiques énoncés dans l'*Accord de Bonn* et dans le *Pacte de l'Afghanistan*, ne suffisent pas étant donné qu'ils ne fournissent pas une feuille de route pour la paix. Il est temps que le Canada et la communauté internationale s'assurent que leur appui à l'Afghanistan soutient suffisamment les efforts de paix.

Le Canada devrait promouvoir la paix en Afghanistan en adoptant les mesures suivantes :

- Rééquilibrer ses stratégies diplomatiques, militaires et de développement pour favoriser la mise au point des conditions nécessaires à un éventuel processus de paix.
- Encourager la communauté internationale et le gouvernement afghan à renforcer les conditions propices à un processus de paix ultérieur et à coordonner les efforts de paix en cours.
- Appuyer la participation des femmes aux efforts de paix en cours et à n'importe quel processus de paix ultérieur.
- Préconiser pour le nouvel envoyé de l'ONU un rôle axé sur « l'édification de la paix et la réconciliation nationale ».
- Investir des ressources financières et techniques, dans les efforts de paix du gouvernement de l'Afghanistan, notamment dans les initiatives nationales visant à parvenir à une vision commune des réformes politiques et de la réconciliation nationale.
- Soutenir un engagement renouvelé à l'égard du Plan d'action sur la paix, la justice et la réconciliation et promouvoir l'inclusion appropriée de la justice transitionnelle, des droits de la femme et des droits de la personne dans les efforts de paix.
- Décourager les accords généraux d'amnistie.
- Appuyer les efforts de réforme en matière de sécurité, notamment le démantèlement des groupes armés illégaux.
- S'assurer que les stratégies diplomatiques au Pakistan et en Afghanistan sont complémentaires et favorisent un climat de confiance et une collaboration politique entre les deux pays.
- Financer des canaux innovateurs et indépendants (à l'extérieur des EPR) pour le travail d'instauration de la paix, notamment la défense accrue des droits de la personne et des droits de la femme, l'accès à la justice et la réforme judiciaire, l'éducation pour la paix, les droits ethniques et linguistiques, les droits relatifs à la terre et à l'eau, et la réinstallation des réfugiés et des communautés déplacées.

Les Afghans veulent avant tout la paix et la stabilité. Il est plus que temps de donner la priorité à la paix et la réconciliation en Afghanistan.

**ANNEXE I  
ABRÉVIATIONS**

PA	Pacte de l'Afghanistan
CIADP	Commission indépendante afghane sur les droits de la personne
FMA	Forces militaires afghanes
ANA	Armée nationale afghane
ONGA	Organisation non gouvernementale afghane
PNA	Police nationale afghane
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DGAI	Démantèlement de groupes armés illégaux
GA	Gouvernement de l'Afghanistan
GP	Gouvernement du Pakistan
GAI	Groupe armé illégal
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ISI	Direction du renseignement interservices (service de renseignements du Pakistan)
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité
CCSC	Conseil de coordination et de surveillance conjoint
MI	Ministère de l'Intérieur
MDN	Ministère de la Défense nationale
MCF	Ministère de la Condition féminine
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
ONG	Organisation non gouvernementale
PSN	Programme de solidarité nationale
PFNO	Province de la frontière du Nord-Ouest (au Pakistan)
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
EPR	Équipe provinciale de reconstruction
CCP	Commission de consolidation de la paix/Commission nationale de réconciliation
ONU	Organisation des Nations unies
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

**ANNEXE II**  
**TERMES**

Groupes d'opposition au gouvernement	Groupes armés s'opposant au gouvernement afghan.
Ligne Durand	Frontière contestée entre le Pakistan et l'Afghanistan.
Hezb-i-Islami de Gulbuddin (HiG)	Organisation politique et militaire dirigée par Gulbuddin Hekmatyar.
Communauté internationale	Donateurs occidentaux (notamment les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, l'ONU et l'Union européenne) et non occidentaux (la Turquie, la Jordanie, l'Inde, etc.).
Chefs du Jihad	Désigne ceux qui ont combattu l'Union soviétique, notamment les moudjahidines, Gulbuddin Hekmatyar et certains chefs talibans.
<i>Jirga</i>	Une assemblée tribale des anciens dont le but est de prendre des décisions (par consensus) et de régler les conflits.
<i>Loya Jirga</i>	Désigne particulièrement la Loya Jirga convoquée d'urgence en 2002 à la suite de l'Accord de Bonn, au moment où le président Hamid Karzaï est élu président du gouvernement intermédiaire. Traditionnellement, la Loya Jirga désigne le grand conseil afghan responsable des décisions importantes du pays.
Moudjahidines	Groupe armé s'opposant à l'occupation soviétique en Afghanistan et au gouvernement afghan prosoviétique, à la fin des années 1970 et dans les années 1980.
Alliance du Nord	Organisation politique et militaire fondée au milieu des années 1990. Elle regroupe des forces non pashtounes unies dans la lutte contre les talibans. Elle a été dirigée par l'ancien président Burhanuddin Rabbani et par le commandant Ahmad Shah Masoud.
Groupes d'opposition	Groupes armés actuels combattant le gouvernement, par exemple les talibans et l'Hezb-i-Islami.
<i>shura</i>	Conseil de chefs de clans.

### ANNEXE III

#### LISTE DES ENTREVUES

Dans le but de protéger l'anonymat des personnes interviewées, nous mentionnons leur affiliation institutionnelle plutôt que leur nom. Au total, 58 personnes ont donc été interviewées : 52 personnes à titre individuel et deux petits groupes composés de femmes afghanes. Ont participé aux entrevues 16 femmes afghanes et 21 hommes afghans. Onze femmes et dix hommes provenaient de la communauté internationale. Les organisations citées ci-après n'endossent pas nécessairement le contenu ou les recommandations du présent document.

#### International

- Fondation Aga Khan
- Conseil de coordination des secours à l'Afghanistan
- Représentants canadiens
- Care International
- Consultants
- Comité danois d'aide aux réfugiés afghans
- Représentants européens
- Comité international de secours
- International Relief and Development
- Mercy Corps
- OXFAM
- Particuliers (x 2)
- Agence américaine pour le développement international
- Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan, personnel politique

#### Afghan

- Afghan Civil Society Forum
- Commission afghane indépendante des droits de la personne (CAIDP)
- Centre de ressources des femmes afghanes (AWRC)
- Centre culturel CAIDP
- Center for Peace and Unity in Afghanistan
- Ex-dirigeants du gouvernement
- Global Rights
- Human Rights Research and Advocacy Centre
- Ministère de l'Éducation, personnel
- Parlementaires
- Secrétariat de la Jirga pour la paix
- Particuliers (x 3)
- Droits et Démocratie
- Sanayee Development Organization
- Secrétariat du programme de démantèlement des groupes armés illégaux
- Commission de consolidation de la paix
- Tribal Liaison Office
- Professeurs de l'Université de Kaboul